



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr
Intégration linguistique des migrants adultes



La notion de « profil linguistique » et l'établissement de tels profils

Traditionnellement, la compétence en langue est conçue de manière holistique, comme un ensemble d'aptitudes non différenciées. Cette perception se reflète, par exemple, dans les critères fixés aux apprenants qui doivent avoir atteint le niveau B2 du CECR dans leur première langue étrangère à la fin de la scolarité obligatoire, ou aux migrants, qui, dans certains cas, ne peuvent obtenir un titre de séjour à long terme que s'ils ont atteint le niveau A2 dans la langue de la communauté hôte. Dans les deux cas, l'on part du principe que les personnes concernées acquerront le même niveau de compétence en compréhension de l'oral, en compréhension de l'écrit, en production orale et en production écrite. Or, dans la réalité, les choses se passent différemment. Les compétences varient selon les activités et les individus, même dans la première langue. En règle générale, la compétence en compréhension est plus développée que la compétence en production, et l'on observe des différences entre les locuteurs natifs d'une même langue en fonction de leur bagage éducatif et des types de communication qu'ils pratiquent au quotidien. Ainsi, tous les locuteurs natifs d'une même langue peuvent prendre part à une conversation informelle spontanée, mais leurs compétences en compréhension de l'oral et de l'écrit varient en fonction de leur niveau d'études, de leurs intérêts personnels et de leur orientation professionnelle. Il en va de même pour les compétences en production (orales ou écrites), en particulier lorsqu'elles sont employées à des fins formelles ; ainsi, tous les locuteurs natifs d'une langue ne sont pas capables, par exemple, de faire une présentation orale détaillée ou de rédiger un rapport – loin s'en faut. Nous possédons tous un répertoire de communication, ou profil, façonné par les activités et types de discours que nous pratiquons régulièrement.

S'agissant de l'apprentissage de langues supplémentaires, le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) établit que la compétence plurilingue est généralement inégale : il y a généralement une langue dans laquelle les apprenants acquièrent un meilleur niveau de compétence que dans les autres, et leur profil varie selon les langues. Etant donné que le CECR décrit la maîtrise de la langue par rapport à différentes activités de communication (écouter, lire, prendre part à une conversation/s'exprimer oralement en continu, parler, écrire), il peut servir de base pour établir des profils, et ce, de deux manières différentes – mais complémentaires –, toutes deux pertinentes dans le cas des migrants adultes.

Premièrement, le Cadre contient des descripteurs pouvant être utilisés ou adaptés pour décrire le répertoire de compétences en langue que doivent acquérir les migrants pour entamer le processus d'intégration dans leur nouvelle société. Certaines d'entre elles, telles que la compréhension de panneaux ou d'avis publics et la capacité à répondre aux questions posées par les autorités, sont indispensables à tous les apprenants. Mais d'autres (la capacité à comprendre des instructions liées à un type de travail précis, ou à transmettre des messages simples par écrit, par exemple) ne sont pas forcément nécessaires ; cela dépend de la situation de chaque migrant. Ceci signifie qu'un même cours de langue ne peut pas répondre aux besoins de tous les migrants. Par conséquent, les personnes et organismes chargés de la conception et de la prestation de

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

formations en langue pour migrants adultes devraient adopter, dans la mesure du possible, une approche modulaire afin de pouvoir satisfaire cette diversité de besoins. Généralement, les cours sur mesure s'inscrivent dans cette approche. Par ailleurs, l'adoption du principe des profils revient à reconnaître que les migrants adultes peuvent avoir besoin d'atteindre des niveaux différents dans les différentes activités de communication, ce qui a des conséquences pour les tests de langue. En effet, il conviendrait de permettre aux migrants adultes qui sont soumis à tests de langue de passer ces tests à des niveaux différents pour chaque activité du CECR, en fonction de leur profil cible – plutôt que de les soumettre à un test lié à un niveau unique du CECR.

Deuxièmement, outre le fait d'éclairer la conception de formations fondées sur des profils de besoins en communication établis objectivement, le Cadre peut soutenir la définition d'objectifs d'apprentissage correspondant aux besoins personnels des apprenants grâce à l'approche de la description des compétences en communication sur laquelle il repose. C'est là l'une des fonctions de la version du Portfolio européen des langues conçue à l'intention des migrants adultes, qui, au fur et à mesure qu'ils accomplissent des progrès dans la langue de leur pays hôte, parviennent généralement mieux à évaluer ce qu'ils ont besoin d'apprendre. Cet outil contient des listes de repérage constituées de descripteurs de capacité de faire qui visent à aider les migrants à identifier des objectifs d'apprentissage, à suivre leurs progrès et à évaluer leurs résultats par eux-mêmes. Le Guide à l'usage des enseignants dont il s'accompagne (voir en particulier le chapitre 7) explique de façon plus détaillée comment ce Portfolio peut être utilisé pour établir le profil des compétences préalables des migrants dans la langue du pays hôte et pour identifier les compétences qu'ils doivent encore acquérir.

HJK

Documents complémentaires

- *Le Portfolio européen des langues (PEL) pour les migrants adultes : apprendre la langue du pays hôte*, 2012, Barbara Lazenby Simpson
 - *L'intégration linguistique des migrants adultes et le PEL : une introduction*, 2012, David Little
 - *Le Portfolio européen des langues pour migrants adultes : Guide à l'usage des enseignants*, 2012, Barbara Lazenby Simpson
 - *Listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation*, 2012, David Little
 - *Activités en atelier pour l'introduction du CECR et du PEL*, 2012, David Little